

Votre avis?

Par **Bichette78**, le **21/10/2010 à 20:27**

Bonsoir à tous!

J'aimerais avoir votre avis. Une amie qui a redoublé sa L1 comme moi m'a dit qu'un de ses profs lui avait dit, que la L2 était la plus dure des 3 années de licence mais que de toute façon si l'on a redoublé sa L1, ça veut dire qu'on est pas fait pour le droit.

Que pensez-vous de ça, que si l'on a redoublé sa L1, on est pas fait pour le droit?

Personnellement ça m'a un peu énervée d'entendre ça car tout dépend de chacun. X

J'aimerais avoir votre avis là dessus !

Par **Yn**, le **21/10/2010 à 22:38**

Personnellement, j'ai trouvé la L2 plus dure que la L1 car la L2 comprend des matières juridiques fondamentales tant en droit public (le droit administratif) qu'en droit privé (les obligations, contrat + responsabilité).

La difficulté de la L1 réside dans l'acquisition de méthodologies nouvelles, de comprendre le raisonnement juridique, de se familiariser avec une nouvelle manière de raisonner (ce qui prend plus ou moins de temps). Je ne dis pas que la L1 est une année facile, mais les matières étudiées (droit des personnes et droit consti) sont des matières plus abordables que celles étudiées en L2.

Je pense la L2 est une année difficile car c'est là que l'on démarre le vrai droit avec beaucoup de notions théoriques, un vocabulaire vraiment spécifique, des paquets d'arrêt, des connaissances qui s'empilent, etc. De plus, il faut réussir à saisir les logiques du droit public et du droit privé, ce qui demande un effort conséquent. Je pense que c'est en L2 que l'on peut se rendre compte si l'on aime vraiment le droit car le mode de raisonnement reste sensiblement le même dans les années suivantes.

Note bien qu'il ne s'agit que de ma propre expérience, ce n'est nullement la vérité, mais voilà comment je perçois ma L1 et ma L2 avec un peu de recul.

Par **Stigma**, le **21/10/2010 à 23:29**

[quote="Bichette78":jny99661]Bonsoir à tous!

J'aimerais avoir votre avis. Une amie qui a redoublé sa L1 comme moi m'a dit qu'un de ses profs lui avait dit, que la L2 était la plus dure des 3 années de licence mais que de toute façon si l'on a redoublé sa L1, ça veut dire qu'on est pas fait pour le droit.

Que pensez-vous de ça, que si l'on a redoublé sa L1, on est pas fait pour le droit? X(

Personnellement ça m'a un peu énervée d'entendre ça car tout dépend de chacun. Image not found or type unknown

:))

J'aimerais avoir votre avis là dessus Image not found or type unknown [quote:jny99661]

Je suis de ton avis. Fondamentalement, le droit n'est pas tellement compliqué... ce qui l'est davantage, et je rejoins Yn, est d'acquérir la méthode. La L1 est là pour t'y initier (et si tu l'as pas acquise, c'est pas plus mal de repartir pour un tour), la L2 te met sérieusement à l'épreuve. Si tu bosses la méthode, tu y arriveras. Je pense qu'à peu près tout le monde peut s'en sortir en droit... une fois qu'on a pigé comment ça marche, tout paraît beaucoup plus simple. Après, y'a pas de mystère : faut bosser.

La L2 a l'avantage d'être plus intéressante que la L1 (qui est franchement rébarbative je trouve). M'étonnerait pas que certains s'en sortent mieux en L2 qu'en L1...

Par **Bichette78**, le **22/10/2010 à 00:04**

:))

Merci pour vos réponses Image not found or type unknown

Je suis tout à fait d'accord avec vous et je te rejoins Stigma pour dire que perso, me

connaissant, je pense que je m'en sortirais mieux en L2 (après ça reste à voir Image not found or type unknown)

Par exemple, l'année dernière j'étais vraiment nulle en intro au droit privé au 1er semestre et, pour reprendre les termes de ma chargée de TD, je me suis littéralement "révélée" en droit de la famille au 2nd semestre.

Tout dépend de chacun encore une fois...

:h

Image not found or type unknown

Par **shaane12**, le **22/10/2010 à 08:59**

Personnellement, je pense que la L2 est l'année la plus dure. L'année de L1 est très chargée, puisqu'on doit acquérir vite de nouvelles méthodes et un raisonnement basique, mais les

matières sont assez larges et générales.

En L2, les cours deviennent plus techniques. Et pour ma part, aucun ne m'a intéressé, à tel point que j'ai failli abandonné le droit. Mais je me suis accroché, et me voici maintenant en M2! Mais j'ai vraiment passé ma L2 en mode survie.

Par **x-ray**, le **22/10/2010 à 11:03**

Bonjour,

Mes études datent un peu, mais vu les maquettes de Licence des universités, les choses n'ont pas trop changé. Et je rejoins donc les avis émis par tous. Ce n'est pas en L1 que l'on sait si l'on est fait pour le droit.

D'abord, on en "bouffe" pas encore vraiment. Le droit constitutif est un droit particulier, et ne symbolise pas réellement ce qu'est le droit public qu'on aborde plus tard. En gros, sorti du civil, en première année de droit, il y a paradoxalement peu de droit.

Ensuite et en conséquence, il est possible de se vautrer en L1 à cause de matières strictement non juridiques. On en a parlé récemment dans un autre sujet, où je défendais l'existence de ces matières "annexes". Mieux vaudrait peut-être toutefois les répartir sur tout le cursus...

Enfin, pour ce qui est de mon expérience personnelle, j'ai connu des gens qui ne se sentaient pas à l'aise dans cette L1 qui est à vrai dire une transition entre le secondaire et l'Université. Cela ne les a pas empêchés, une fois entrés dans le vif de la matière, de s'en sortir très honorablement.

Alors, oui, la L2 est certainement l'année la plus difficile d'un point de vue strictement juridique. On arrive de L1 avec un tout petit peu de méthode, avec un tout petit peu de culture juridique et là...le droit administratif et ses dizaines d'arrêts à connaître, le droit des obligations, cœur "absolu" du droit en général, droit pénal (un droit mixte un peu particulier), et toutes les options possibles, de plus en plus juridiques...Dans mon cas : Droit des affaires, finances publiques, Institutions administratives territoriales...et j'en oublie.

Mais il y a des étudiants qui n'attendaient que ça : enfin faire du droit, et presque que du droit. Alors c'est là qu'ils se révèlent, car ils se mettent à bosser, parce qu'ils savent enfin pourquoi ils sont là...

En tout cas, c'est une année fondamentale pour la suite. L'année d'acquisition des bases fondamentales du droit.

amicalement.

Par **Camille**, le **22/10/2010 à 16:21**

Bonjour,

Ben, moi je vous dis qu'il y a des profs qui ne sont pas faits pour être profs...

Je suis prêt à parier que, rien que parmi les grands ténors du barreau actuels ou parmi les magistrats qui font la une des médias à l'occasion d'affaires croustillantes, il y en a bien au moins un dans le lot qui a dû carafer sa première année en beauté...
:D

Image not found or type unknown